

## **COMMUNIQUÉ** **Pour diffusion immédiate**

### **CONSULTATION SUR L'AVENIR MINIER LE COMITÉ DE CITOYENS DÉPOSE SES RECOMMANDATIONS À LA MRC DES SOURCES**

**Asbestos, 13 juin 2018** – Le comité de citoyens de la MRC des Sources a dévoilé aujourd'hui ses recommandations visant à déterminer des zones d'exclusion minière et les conditions d'encadrement des activités à caractère minier, incluant la valorisation des haldes de l'ancienne mine Jeffrey. Par ces recommandations, le comité a cherché à favoriser un milieu de vie dynamique et résilient, un climat social harmonieux et la vitalité économique de la région.

#### **Recommandations des citoyens**

Pour émettre ses recommandations, le comité formé de neuf citoyennes et citoyens s'est basé sur une vision d'une société durable et résiliente, et les objectifs de l'Agenda 21 de la MRC.

Parmi les faits saillants, le comité de citoyens accorde à la MRC un rôle de catalyseur et d'initiateur d'un processus concerté pour établir une synergie entre les acteurs du milieu communautaire économique et institutionnel autour d'une vision commune. Le comité lui recommande de créer un processus d'accueil pour étudier et orienter tout nouveau projet à caractère minier à s'harmoniser avec la vision de développement de la MRC. Ce processus inclut l'établissement d'un comité de citoyens permanent pour servir de lieu de réflexion pour poser des questions et réaliser des recherches pertinentes pour évaluer l'acceptabilité sociale des projets potentiels.

L'accès à l'eau potable est une préoccupation importante pour les membres du comité et ils suggèrent des stratégies pour demander un maximum de protection des aires d'approvisionnement en eau potable, non seulement en milieu urbain, mais également en milieu rural.

La protection de l'activité agricole est également une priorité pour le comité, car elle est une partie intégrante de l'identité et de l'économie régionale. Une autre recommandation du comité de citoyens est d'entamer le processus de demande de statut de conservation de zones riches en biodiversité afin de pouvoir éventuellement les faire reconnaître comme territoire incompatible avec l'activité minière.

Par ailleurs, les citoyens préconisent le développement d'activités de valorisation des haldes minières plutôt que le développement de nouvelles mines étant donné que les infrastructures sont déjà en place et que les ressources minérales sont sorties de terre. Le comité de citoyens perçoit l'exploitation des haldes comme étant respectueuse du développement durable, si elle est assujettie à des conditions claires et un encadrement rigoureux. Selon un citoyen, « il est important qu'on apprenne des erreurs du passé, c'est-à-dire qu'on prenne notre temps et qu'on fasse toutes les analyses nécessaires ». Parmi les conditions, le comité préconise aussi

que tout comité de suivi puisse posséder des ressources financières et une autonomie suffisante pour commander des études indépendantes.

Les recommandations seront disponibles au cours des prochains jours sur le site du GRAPPC [www.cegepmontpetit.ca/GRAPPC](http://www.cegepmontpetit.ca/GRAPPC) et de la MRC des Sources : [www.mrcdessources.com](http://www.mrcdessources.com).

### **Un processus par consensus informé**

Notons que les membres du comité ont été recrutés via un appel public à volontaires et sélectionnés selon des caractéristiques sociodémographiques, géographiques ainsi que leurs disponibilités. Les participants du comité sont Jocelyne Bergeron-Pinard (Saint-George-de-Windsor), John Eggena (Saint-Adrien), Nicole Goudreau (Asbestos), Roger Gratton (Wotton), Timon Janzing-Bachelet (Ham-Sud), Lyne Lamontagne (Saint-Camille), Jocelyn Létourneau (Danville), Carroll McDuff (Danville), Nicolas Soumis (Saint-Camille).

Le comité d'aménagement de la MRC des Sources souhaitait recevoir les recommandations des citoyens concernant l'avenir minier souhaité pour la région, incluant la valorisation des haldes minières et les critères pour la désignation de territoires incompatibles. Suivant la méthode de la consultation par consensus informé, les citoyens ont participé à trois journées d'autoformation et d'échanges, à la suite desquelles ils ont pu poser des questions à des experts et personnes-ressources, en plus de s'informer de manière individuelle. Lors d'un forum public tenu le 9 juin 2108, ces experts ont été à leur tour invités à présenter leur point de vue et à échanger sur ces questions avec les membres du comité, des élus municipaux et des citoyens de la MRC.

### **Le comité de pilotage**

Ce projet est issu d'une collaboration de deux institutions collégiales et des chercheurs universitaires. Le Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs (GRAPPC) du cégep Édouard-Montpetit dirige le projet, alors que l'animation des rencontres est assurée par le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). Des professeurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Université de Montréal participent au projet en partenariat avec la Fédération des municipalités du Québec. Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

- 30 -

**Source** : Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs (GRAPPC) du cégep Édouard-Montpetit

### **Information**

Yoséline Leunens, Ph.D.

Chargée de projet, GRAPPC

819-238-3084

[yoseline.leunens@cegepmontpetit.ca](mailto:yoseline.leunens@cegepmontpetit.ca)